DISCOURS

DE

M. DE LAMARTINE.

Paris. — Imprimerie SCHNEIDER et LANGRAND,
rue d'Erfurth, 1.

DISCOURS

DE

M. DE LAMARTINE

PRONONCÉ

A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,

le 27 janvier 1843.

Édition revue par M. de Lamartine.



PARIS,

PAGNERRE, ÉDITEUR,

RUE DE SEINE, 14 BIS.

1843.

DISCOURS

DE

M. DE LAMARTINE.

Messieurs,

L'honorable orateur qui a ouvert cette discussion par un discours si brillant et si solide, disait tout à l'heure que le vice n'était pas dans le système, qu'il était dans le ministère lui-même.

Je diffère entièrement en ceci de l'honorable préopinant, et je dis : Le vice, à mes yeux, n'est pas dans le ministère ; il n'est ni dans le ministère actuel, ni dans celui qui l'a précédé, ni peut-être dans ceux qui seraient destinés à lui succéder, le vice est plus haut ; la difficulté de la situation, la gravité du péril de la France sont ailleurs ; elles sont dans le système tout entier. (Exclamations au centre.)

Ce peu de mots vous dit assez que je ne viens pas, comme j'en avais l'habitude, combattre simplement ici quelques paragraphes de l'adresse soumise aujourd'hui à vos délibérations.

Non, je viens la combattre tout entière. Je viens la combattre dans son esprit et dans ses termes; je viens la combattre dans tous ses paragraphes, excepté celui qui associe tous nos sentiments, comme toute notre intelligence et toute notre loyauté; celui, dis-je, qui associe la douleur et l'attachement du pays à la dynastie que vous avez fondée, et au malheur qui nous a frappés en elle. (Vive approbation.)

Cela dit, permettez-moi d'entrer à fond dans la discussion même de l'adresse.

Il m'est pénible, messieurs, de dire ce que je viens dire à la chambre et à mon pays. Il m'est pénible de ne plus combattre ici comme je l'ai toujours fait, question par question; mais je me suis aperçu trop tard que cette manière de défendre les intérêts de mon pays pouvait avoir quelques inconvénients, car le gouvernement se fait ainsi de la longanimité de nos consciences un encouragement à des fautes nouvelles. Oui, il faut le dire, quand les fautes du gouvernement, quand les déviations deviennent un système, l'opposition doit

devenir un parti ! (Exclamations et approbation à gauche.)

Voilà ce qui m'amène aujourd'hui à cette tribune. (Sensation.) Et que les honorables amis de qui je me sépare se rassurent. Je ne viens porter sur d'autres bancs d'autres dispositions que celles qu'ils m'ont connues au milieu d'eux. J'y porte les mêmes sentiments d'attachement raisonné au gouvernement, à la dynastie qu'ils veulent sauver et fonder. Nous avons deux pensées, mais nous n'avons pas deux patries. Nous croyons devoir la servir autrement, voilà toute la différence. Et j'ose en appeler ici à vos souvenirs : n'ai-je pas fait toujours au milieu de vous la réserve éclatante des principes que je vais défendre ailleurs ?

Messieurs, je regrette les murmures que j'entends. (*Au centre.* On ne murmure pas.) J'ai cru entendre des murmures. (Non, non !) Messieurs, ma vie tout entière y répondra. (*Au centre.* Vos intentions ne sont pas contestées.) D'ailleurs, si je me trompe, n'ai-je pas le droit de dire à mes anciens amis : Pardonnez-moi, car je me trompe en conscience. Si je me trompe, je ne perds que moi, je ne fais tort qu'à moi, je n'en ferai aucun à mon pays. Et qu'importe, après tout, l'erreur d'un esprit sincère et dévoué à ce qu'il croit être le bien ? Le vaisseau de l'État est-il donc une barque si frêle et si

vacillante, que le poids d'un homme qui se déplace puisse lui faire perdre l'équilibre et le submerger? (Très-bien, très-bien!) Non, c'est un bâtiment solide et vaste qui porte dans ses flancs des intérêts immenses, et qui ne s'aperçoit pas, comme le croit notre orgueil, du déplacement de quelques misérables individualités. (Bravos unanimes.)

Je dis que je combats l'adresse tout entière dans son esprit. Pourquoi? Parce qu'elle renferme un certain sentiment de bien-être politique, un certain sentiment de congratulation au pays et à la couronne, auquel il m'est consciencieusement interdit de m'associer. (Approbation à gauche.)

Je le dis et je le prouve sur-le-champ; car ce dissentiment de mon intelligence avec les paroles de votre projet d'adresse résulte de la pensée de ma vie politique tout entière. Je dis que cela résulte de la manière dont moi et chacun de nous ici avions entendu la marche générale du gouvernement depuis la révolution de juillet jusqu'à ce jour. Je m'explique.

Ne croyez pas, messieurs, et je réponds ici à des pensées qui ne s'expriment pas tout haut, mais dont j'ai entendu souvent l'expression ici comme ailleurs, ne croyez pas que la révolution de juillet ait été une surprise pour moi. La révolution de juillet, qui a pu

affliger mes sentiments comme homme, n'a jamais n étonné ma raison ni troublé mon intelligence. J'avais compris tout de suite, sous le feu même des événements, ce que j'avais compris dans mes jeunes années : c'est que le monde politique et moral, suspendu entre deux principes, entre le gouvernement d'autorité et le gouvernement de liberté, entre le principe qui absorbe les trônes, les aristocraties et les dynasties dans le seul grand intérêt national, et le principe qui absorbe tous les grands intérêts permanents du pays dans l'intérêt passager des dynasties, des trônes et des aristocraties de tout genre ; j'ai compris que le monde s'était décidé entre ces deux principes, et qu'il avait choisi le meilleur. (Acclamations à gauche. — Rumeurs ironiques sur quelques bancs.)

Eh bien, je me suis dit : Voilà un gouvernement né de l'explosion d'une idée libérale, qui doit être un gouvernement sérieusement constitutionnel et sérieusement populaire, ou qui ne sera rien, ou qui sera destiné à tomber un jour. Voilà un gouvernement qui a son mandat écrit sur le drapeau même de la révolution populaire dont il est sorti. Il lui faut un principe ; ce principe, c'est celui d'une sage et croissante démocratie. Il sera le gouvernement des masses, le gouvernement de l'intelligence, le gouvernement du travail,

ou il ne sera rien ! Un tel gouvernement, on peut le servir. Il est plus beau de se dévouer aux idées qu'aux dynasties. (Bravos aux extrémités.)

Il veut la paix parce que la raison des peuples la veut. Il y a des ombrages sans doute contre nous en Europe ; mais si ces ombrages dégénéraient en exigences ou en humiliations, il a, pour les intimider ou les dissoudre, cet élan même d'une révolution qu'il comprime à peine, une réserve d'un million d'hommes, et enfin la toute-puissance des idées libérales, quand elles ne se font pas propagande révolutionnaire, quand elles n'écrivent pas sur leurs drapeaux : Conquête ! mais : Défense du sol et de la liberté chez soi! (Très-bien ! très-bien !)

Que doit faire ce gouvernement ? se tenir debout contre l'excès d'impulsion qu'une commotion révolutionnaire imprime toujours aux choses et aux esprits ; empêcher que quelque choc imprévu de la France et de l'Europe ne brise tout et surtout nous-mêmes ; en un mot, donner de l'air aux événements, laisser retomber cette poussière d'une monarchie écroulée, derrière laquelle les puissances croyaient voir un abîme de révolution et de démagogie, pour leur donner le temps d'y voir au contraire un ordre nouveau, mais un ordre réel, quoique libéral et populaire, un foyer de

liberté, mais non pas d'incendie pour l'Europe. (Bravos à gauche.)

Oui, voilà son œuvre, et il l'accomplit courageusement. Oui, jusqu'en 1834 le gouvernement ne fut qu'une lutte courageuse contre le désordre matériel : une révolution ne rentre pas en un jour dans son lit régulier. Ce n'est qu'en 1834 que le gouvernement put avoir une politique, et ce n'est qu'à ce moment aussi, qu'entré dans la chambre, je commençai moi-même à combattre souvent avec l'opposition les tendances, les symptômes, les excès des actes du gouvernement de juillet.

La première de ces tentatives, celle qui m'indiqua que le gouvernement pouvait peut-être ne pas saisir dans l'origine la vraie ligne qui devait le conduire à l'organisation d'une démocratie monarchique, ce fut la tentative d'hérédité de la pairie. Je la combattis; je la combattis en écrivain obscur. Oui, je sentis dès ce jour-là que le gouvernement n'avait pas le sens véritable de sa nature, de sa mission; je sentis qu'il cherchait la force de la démocratie dans une institution aristocratique, et dès lors j'eus quelques inquiétudes sur la suite des actes de ce gouvernement.

La seconde, ce furent les lois de septembre.

Je ne veux pas revenir au long sur ces lois; nous les

avons débattues assez ici. Je les ai combattues derrière qui? Derrière les hommes les plus attachés à la fois à la liberté, aux institutions et à la dynastie qu'ils avaient fondée; derrière le vénérable Royer-Collard, qui était et qui reste dans vos souvenirs comme un symbole de l'esprit conservateur en France; derrière M. Barrot, derrière M. Dufaure, derrière M. Dupin, qui, certes, avaient donné assez de gages de leur attachement à la liberté et aux institutions de juillet. Je les combattis, et l'avenir vous a dit si cette pensée que je manifestai alors, si cette crainte de voir la liberté de discussion si complète en apparence et cependant si limitée en réalité et par l'énormité des cautionnements, et par l'immensité des peines, et par le monopole légal que le gouvernement pouvait à un jour donné s'attribuer dans les départements, si cette crainte, dis-je, était fondée. Vous l'avez vu, et je ne veux pas vous rappeler l'époque où vous avez gémi vous-mêmes de ce que vous aviez fait. Souvenez-vous des années où la presse fut monopolisée entre les mains d'un seul parti!

La troisième, je serai plus bref encore, car je sais à quelles délicatesses, à quelles susceptibilités de conscience je toucherais en renouvelant la discussion à cet égard. Je veux parler des fortifications. Je respecte

tout ce qui est respectable; je respecte la conscience de mes collègues parce que je sais ce qui est dû à ma propre conscience. Dans cette circonstance, un dissentiment politique s'établit entre les divers membres de l'opposition et moi. Une partie des hommes les plus dévoués à la liberté crut devoir se voiler les périls de la constitution livrée au pouvoir militaire sous les préoccupations de son patriotisme; et c'est là la déplorable habileté de la pensée qui conçut cette mesure funeste, d'avoir tellement mêlé le patriotisme et les fortifications, qu'il fut impossible aux meilleurs citoyens de s'y refuser, et que d'excellents esprits, pour défendre la tête du pays, consentirent à armer le gouvernement d'une force périlleuse contre les institutions. (Murmures.)

Quant à moi, il me fut impossible de ne pas pressentir là un péril, tout attaché que je suis au sol, et de ne pas sentir l'abaissement d'une constitution et d'une tribune qui consentent à se laisser dominer par des bastions. (Mouvements divers.)

J'entends un sentiment dubitatif se traduire dans les murmures de la chambre. Je lui rappellerai tout de suite que ce fut très-peu de mois après le vote des fortifications que nous vîmes la première application d'une loi que je ne veux pas et que je ne dois pas qualifier ici, car elle est loi de mon pays; oui, la première

application d'une de ces lois de septembre, dans le jugement d'un grand corps judiciaire, qui appliquait à une criminalité de la presse la complicité, la solidarité et la pénalité d'un assassin!

A gauche. Très-bien! très-bien!

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. C'est une erreur!

M. DE LAMARTINE. Je réponds à M. le ministre des affaires étrangères que c'est peu de mois après le vote de la loi des fortifications que nous vîmes le gouvernement, qui avait d'abord paru si indécis, j'oserais presque dire si favorable à l'élargissement régulier du système électoral, à l'introduction dans certaines limites de l'intelligence dans la loi électorale, que nous le vîmes serrer ses rangs et se refuser d'une manière absolue à toute modification, à toute amélioration de la loi électorale, à toute large introduction de l'intelligence dans le droit politique. Messieurs, un dernier symptôme devait me convaincre tout à fait, ce fut la loi de régence. (Écoutez! écoutez!)

Frappé comme toute la France d'une profonde et politique douleur après la catastrophe qui avait atteint le trône et qui menaçait la sécurité de notre avenir, quand je vis le gouvernement venir demander au pays de se déposséder, pour ainsi dire, lui-même du

droit que la constitution de tous les peuples leur assure, du droit de choisir, dans des éventualités semblables, selon les circonstances, selon les personnes, les besoins, la sécurité du pays. (Très-bien ! très-bien !) Quand je vis, dis-je, le gouvernement vous demander de vous déposséder de ce droit, que Montesquieu lui-même, que Voltaire, dans l'*Essai sur les Mœurs*, que les publicistes les plus accrédités du monde reconnaissent incontestable dans les mains des nations, de choisir la régence la plus propre à la sauver, il ne put plus me rester un doute sur le contre-sens dans lequel le gouvernement voulait entraîner le pays : et, dès ce jour-là, si mes yeux n'avaient pas été dessillés avant, ils l'eussent été alors. (Bravos aux extrémités.)

Et la situation et les scandales dont M. de Beaumont vous parlait à l'instant même, vous peuvent-ils laisser un doute sur ces périls ? N'est-ce pas homme par homme, famille par famille, conscience par conscience, que le gouvernement qui devrait, dans les élections, interroger des opinions libres, va les circonvenir ? (Vive adhésion à gauche. — Murmures au centre.)

Ne va-t-il pas altérer ainsi lui-même les sources de l'opinion libre ? Sont-elles spontanées, désintéressées, libres, ces opinions ainsi recrutées administrativement ? Peuvent-elles même fortifier le gouvernement

qui s'en empare? M. de Beaumont n'avait-il pas mille fois raison en vous disant, il n'y a qu'un instant : « Est-ce que vous ne sentez pas la faiblesse d'une base que vous faussez vous-mêmes? Est-ce que vous vous sentez capables de résister à toutes les exigences que vous avez provoquées vous-mêmes? Est-ce que vous vous sentez dans les mains une manifestation spontanée, énergique, de l'opinion publique, toute-puissante pour donner l'impulsion au gouvernement, quand vous ne la puisez que dans des consciences dont on sait pour ainsi dire le tarif moral? » (Approbation aux extrémités. — Bruyantes dénégations au centre.)

Je répète le mot et je le justifie.

Oui, ne sentez-vous pas, dis-je aux ministres, que vous êtes faibles et impuissants toutes les fois que vous voulez tenter quelque chose dans l'intérêt général; que vous êtes forcés de reculer et de sacrifier vos meilleures pensées à ces coalitions d'intérêts que vous avez vous-mêmes flattés, auxquels vous vous êtes asservis? Ne sait-on pas dans nos départements le tarif moral de certaines adhésions de ces intérêts collectifs? (Violents murmures.)

Une voix au centre. A l'ordre!

M. DE LAMARTINE. A l'ordre! Rappelez-y le système, et non pas moi.

Je m'adresse directement à M. le ministre de l'intérieur qui m'interpelle; je lui demande à lui-même, homme de gouvernement, si, dans les meilleures pensées que lui et ses collègues ont eues pour le développement des institutions intérieures, de notre puissance extérieure et commerciale, ils ne se sentent pas eux-mêmes frappés d'une sorte d'impuissance devant la coalition de ces intérêts matériels auxquels, dans un intérêt électoral, ils ont été obligés de faire la concession de l'intérêt du pays?

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. Du tout.

M. DE LAMARTINE. Je demande au cabinet tout entier si c'est là gouverner ou si c'est là obéir? (Sensation prolongée.)

M. VILLEMAIN, *ministre de l'instruction publique.* Nous répondrons.

M. DE LAMARTINE. Quant à l'extérieur, je m'expliquerai avec une entière franchise, et cette franchise, soyez-en sûrs, n'aura aucun péril pour les intérêts de notre pays. La France heureusement est ainsi placée dans le monde, qu'elle n'a aucun intérêt sérieux incompatible avec les grands intérêts européens avec lesquels elle a à traiter et à se tenir en harmonie. Le gouvernement de juillet, dès le premier jour, a voulu la paix. Je lui en fais éternel honneur. Moi aussi, j'ai

toujours été et je serai toujours partisan de la paix. Je n'ai jamais partagé, je ne partagerai jamais ce libéralisme menteur qui affecte de ne voir la liberté que dans la guerre, et qui voudrait marcher à travers la fumée et la gloire à un despotisme militaire certain, si jamais nous intentions la guerre hors de nos nécessités et de nos devoirs. Le gouvernement de juillet a donc voulu la paix, et il a bien fait, selon moi. Un règne négociateur peut être plus grand qu'un règne conquérant : les traités sont des victoires. Quoi qu'en ait dit l'autre jour M. le ministre des affaires étrangères à une autre tribune, et M. de Carné, aujourd'hui, devant nous, les alliances sont des forces, et les traités peuvent équivaloir à des conquêtes. Je ne partage en rien ce système d'égoïsme national, qui voudrait s'isoler dans le monde, et qui croirait peser autant à lui seul que le monde tout entier. Cela est contraire aux règles de la plus saine logique. Être seul en politique, comme en toute chose, c'est être faible ; être deux, avoir un système, y rallier des auxiliaires, c'est doubler sa force. Eh bien, interrogeons sérieusement les circonstances. Voyez les périls de la discussion qui s'approche sur le droit de visite, et demandons-nous avec sincérité : Sommes-nous plus près de la paix qu'en 1834? avons-nous des alliances, une sphère d'action, un système français?

Permettez-moi d'en douter, en voyant l'attitude française aussi incertaine, aussi isolée, aussi incapable d'oser quelque chose aujourd'hui, après trente ans de patience! Et ce n'est pas non plus d'aujourd'hui que je commence à en douter. Qui donc a poussé le premier, en 1834, son gouvernement à une forte et audacieuse intervention en Espagne, si ce n'est moi? L'Espagne, disais-je, se noie dans son propre sang, et s'énerve dans la guerre civile; les puissances y subventionnent l'anarchie, sous le nom de don Carlos, elles y attaquent indirectement, mais patemment, le principe constitutionnel analogue chez les deux peuples, et l'ascendant légitime français établi par les guerres de succession! Marchez à la fois au secours de la liberté et à la défense de l'influence de Louis XIV. Bravez l'Europe au nom de l'humanité et des idées libérales. Elle se taira, et vous aurez repris votre rang, par cela seul que vous l'aurez bravée dans votre droit. (Bravos prolongés à gauche.)

Et si vous aviez ainsi rétabli votre attitude en Espagne, en seriez-vous à entendre tranquillement le canon de Barcelone? à voir assis sur ces bancs votre honorable ambassadeur en Espagne? à être odieux ou indifférents aux libéraux de 1812, que vous vous êtes aliénés, et aux carlistes de 1830, que vous avez combattus,

et aux constitutionnels modérés de 1839, que vous avez indignement abandonnés, et, enfin, aux exaltés de 1840, qui se jettent dans les bras de vos rivaux? Auriez-vous été seuls dans la question d'Ancône? dans l'abandon d'Ancône que j'ai reproché ici à un cabinet même dont je défendais la situation, et qui a cru devoir pousser la loyauté jusqu'à l'imprudence? (Sensation.)

Oui, il ne fallait se dessaisir de ce gage de guerre en Italie, qu'après que la France se serait saisie d'un gage de paix dans une alliance continentale. (Approbation aux extrémités.)

Et enfin, plus tard, auriez-vous donc été seuls dans la question d'Orient, qui vous ouvrait le monde, et qui, bien comprise, amenait le remaniement des traités de 1815? Auriez-vous vu l'imprévoyance de votre politique s'aliéner à la fois l'alliance russe et l'alliance anglaise? Auriez-vous forcé, malgré leur antipathie, en Asie, ces deux puissances à réunir leurs mains, qui se repoussent, sur ce traité du 15 juillet 1840? oui, sur ce traité du 15 juillet, qui pèse encore tant aujourd'hui et sur la mémoire des ministres et sur le sentiment de la France qui l'a supporté.

J'ose dire à M. le ministre des affaires étrangères : Vous n'en auriez pas été réduit, dans cette position que vous avez été obligé de réparer si péniblement après

l'avoir subie, à signer fatalement, sans condition, le traité du 15 juillet, et enfin aujourd'hui vous n'en seriez pas à voir l'opinion publique comprimée dans ses intérêts extérieurs, dont elle a l'instinct et le sentiment, et à laquelle vous avez refusé tout son développement, tout son droit en Europe; vous n'en seriez pas à le voir rechercher aujourd'hui, dans de misérables petites querelles, cette étincelle de guerre, cette vengeance de dignité, quand, sur des terrains meilleurs, elle aurait trouvé le droit de la France, la dignité, les intérêts de la France, une cause digne de nous et des alliés pour combattre avec nous! Cette cause, elle la cherche aujourd'hui dans des questions de paix et d'humanité. Je m'en afflige pour mon pays, et je m'en effraye pour vous, car l'opinion ombrageuse échappe même au gouvernement! (Interruption prolongée.)

Messieurs, après le douloureux tableau de notre situation intérieure, et que j'appellerai notre malheureuse compression européenne, après ce dissentiment profond entre la politique suivie par le gouvernement de juillet et celle que j'envisage pour la sécurité et la grandeur de mon pays, je dois me demander ce que la chambre se demande à elle-même tous les jours: qu'est-ce qu'il y a donc à faire? Je le dirai tout de suite sans aucun de ces ménagements que des considérations

timides pourraient inspirer à des caractères qui auraient quelque chose à masquer devant leur pays. (Sensation.)

Il y a une seule chose à faire pour les hommes qui, comme moi, se différencient chaque jour davantage du système qui compromet le pays au dedans et les affaires au dehors; une seule chose, c'est de se ranger, de se compter, de s'isoler; c'est de prendre sur le terrain des oppositions constitutionnelles une position forte où nous puissions recueillir un à un tous les principes successivement violés ou artificieusement dérobés au pays, tous ses griefs, tous ses intérêts, toutes ses dignités compromises; c'est de rassembler en faisceau tous les instincts généreux, progressifs, moraux, de la nation, afin qu'au jour où ce système sera arrivé à son excès, à sa perte, soit par la défaillance absolue de l'esprit public au dedans, soit par *l'interdit politique* où il se laisse placer par l'Europe au dehors, le pays vienne rechercher les principes de sa révolution, sa gloire, son esprit public, son salut dans l'asile où nous les aurons conservés intacts, et les retrouve dans une opposition loyale et ferme, au lieu d'aller au moment des crises les chercher dans les factions! (Bravos prolongés aux extrémités.

Voilà, messieurs, ce qu'il y a à faire, et je le fais,

(Très-bien ! très-bien ! à gauche. — Murmures au centre.)

Vos murmures ne m'apprennent... (Nouveaux murmures.)

Vos murmures ne m'enseignent que ce que je sais d'avance : c'est que cette opposition, notre dernier salut, sera faible en nombre, méconnue d'abord, que la faveur immédiate de la chambre et même du pays ne lui viendront pas tout d'un coup. (Rires et murmures.)

Était-elle donc plus nombreuse et plus populaire en commençant, cette opposition des quinze ans, objet des mêmes dédains ? cette opposition des dix-sept voix contre la majorité de la restauration ? oui, de dix-sept voix, qui osèrent dire : La nation est derrière nous ! Eh bien, la nation ne leur donna-t-elle pas raison un jour, et le pays ne fut-il pas sauvé par eux au moment des coups d'État ? (Vive approbation aux extrémités.)

Eh bien, il en sera de même, sachez-le bien. Si les mêmes circonstances se représentaient, non, il ne sera pas donné de prévaloir longtemps contre l'organisation et le développement de la démocratie moderne à ce système qui usurpe légalement, qui empiète timidement, mais toujours, et qui dépouille le pays

pièce à pièce de ce qu'il devait conserver des conquêtes de dix ans et de cinquante ans ! (Murmures au centre.)

Non, ce n'est pas pour si peu que nous avons donné au monde européen, politique, social, religieux, une secousse telle, qu'il n'y a pas un empire qui n'en ait croulé ou tremblé (Bravos !), pas une fibre humaine dans tout l'univers qui n'y ait participé par le bien, par le mal, par la joie, par la terreur, par la haine ou par le fanatisme ! (Applaudissements aux extrémités.)

Et c'est en présence de ce torrent d'événements qui a déraciné les intérêts, les institutions les plus solidifiées dans le sol, que vous croyez pouvoir arrêter tout cela, arrêter les idées du temps, qui veulent leur place, devant le seul intérêt dynastique trop étroitement assis devant quelques intérêts groupés autour d'une monarchie récemment fondée ? Vous osez nier la force invincible de l'idée démocratique, un pied sur ses débris ? Vous osez nier le feu, la main sur le volcan ?

Ah ! détrompez-vous. Sans doute, ces captations, ces faveurs personnelles, ces timidités du pays qu'on fomente au dedans, ont leur force ; mais c'est une force d'un jour, une force précaire, avec laquelle on ne fonde pas pour longtemps. Que fonde-t-on de grand avec de petits moyens ?

Non, république, constitution, monarchie, alliance. on ne fonde tout cela qu'avec des pensées collectives, avec des pensées désintéressées et nationales ! Et c'est ainsi qu'on est réellement conservateurs ! Vous croyez l'être, je le suis plus que vous ! Vous voulez bâtir avec des matériaux décomposés, avec des éléments morts, et non avec des idées qui ont la vie et qui auront l'avenir ! Ce que l'on bâtit ainsi résiste plus et subsiste mieux.

Ah! ne vous y trompez pas, messieurs, Dieu a donné aux véritables hommes d'État, aux fondateurs d'idées ou d'institutions ou de trônes, oui, Dieu leur a donné une passion de plus qu'au reste de leurs semblables. C'est la passion de l'idée du temps, de l'œuvre de la nation ; c'est le fanatisme du bien public ; c'est le besoin, la soif de se dévouer, sans arrière-pensée, sans salaire, sans gloire même, à l'œuvre de sauver, de régénérer un peuple ! Et les plus véritablement conservateurs de ces hommes d'État sont ceux qui s'incorporent le mieux, qui s'absorbent, qui se confondent le mieux avec l'idée fondamentale de leur temps. Ces hommes sont dévorés du besoin de se dévouer à la cause commune, ils semblent comme saisis d'un espoir tout-puissant en se penchant par la pensée sur l'avenir de leur œuvre nationale, et les plus beaux dévoue-

ments antiques ne sont qu'une faible image de cette fascination sublime qui entraîne ces nobles esprits à se dévouer pour préserver leur cause ou leur nation.

Eh bien, messieurs, ces hommes, il y en a encore beaucoup dans notre pays. Derrière cette France, qui semble s'assoupir un moment, derrière cet esprit public, qui semble se perdre, et qui, s'il ne vous résiste pas, du moins vous laisse passer en silence sans vous arrêter, mais sans confiance, derrière cet esprit public qui s'amortit un instant, il y a une autre France et un autre esprit public; il y a une autre génération d'idées qui ne s'endort pas, qui ne vieillit pas avec ceux qui vieillissent, qui ne se repent pas avec ceux qui se repentent, qui ne se trahit pas avec ceux qui se trahissent eux-mêmes, et qui, un jour, sera tout entière avec nous. (Bravos réitérés.)

Et pourquoi lui ferait-on toujours peur de cette opposition loyale qui veut nos institutions et leur raffermissement, qui s'est séparée des fonctions, ici et au dehors, de cette opposition qui a la noble ambition, non pas de créer des difficultés au gouvernement, non pas de fomenter des anarchies, de préparer des collisions européennes, mais au contraire d'affermir le gouvernement, de corroborer, par la force de l'esprit public, les institutions qui pourraient s'énerver entre vos mains,

et enfin qui a la noble ambition de devenir gouvernement elle-même ; car ne vous y trompez pas, il y a une ambition plus haute que celle des personnes : c'est celle des idées. L'ambition qu'on a pour soi-même s'avilit et se trompe ; l'ambition qu'on a pour assurer la sécurité et la grandeur du pays, elle change de nom, elle s'appelle dévouement ; et c'est la nôtre ! (Très-bien !)

Eh bien, cette opposition, vous la verrez en France, comme vous la voyez dans un pays voisin. Est-ce qu'en Angleterre, dont on citait tout à l'heure les tories, on pourrait vous citer une opposition de cette nature, qui ne travaillât pas à rassurer complétement le pays dans ses jours de crise et de désespoir. Est-ce que l'Angleterre se trouble? est-ce que les fonds publics baissent ? est-ce que la crainte de la guerre saisit la Grande-Bretagne, quand les whigs sont près d'entrer au pouvoir? Pas le moins du monde. L'Angleterre sait ce que la France apprendra à son tour ; c'est que les whigs ne font pas la révolution, c'est qu'ils portent avec eux les mêmes intérêts conservateurs, les mêmes garanties d'ordre, de paix, de ferme administration que les tories ; et voilà pourquoi le sol ne tremble pas sous eux ! Eh bien, nous voulons être les whigs de la révolution de juillet ! (Exclamations aux centres.)

Oui, et plus encore ! nous voulons être les whigs de

la démocratie moderne, et des progrès de la liberté et de l'esprit humain dans tout l'univers. (*A gauche.* Très-bien! très-bien!)

Je sais que vous déclarez ces hommes impossibles. Oui, ils sont et ils seront impossibles, en effet, tant que le pouvoir serait au prix du désaveu de leurs doctrines et des grands principes auxquels ils ont dévoué leur vie. Savez-vous ce que c'estque de déclarer ces hommes impossibles : c'est dire que les gouvernements libres sont eux-mêmes des impossibilités; c'est déclarer que la révolution de 89 est un crime; que la monarchie démocratique est une utopie; que les réformes politiques sont une chimère, et que toute amélioration profonde de la condition des sociétés est un rêve. S'il y avait des hommes assez hardis pour le dire, qu'ils le fassent. Le pays jugerait entre eux et nous.

Non, ces hommes impossibles seront inévitablement un jour nécessaires. Ils oseront fonder le gouvernement, non plus sur la base étroite d'une classe quelconque, mais sur la large base d'une nation tout entière. Ils sauront coïntéresser tous les citoyens, toutes les classes du peuple à l'existence d'un gouvernement qui prendra son appui sur tous ces intérêts et sur tous ces droits. Voilà ce que nous devons préparer pour les

jours difficiles ; ce sont là des forces et non des dangers.

C'est pour cela, messieurs, que je crois devoir m'éloigner, quoique avec peine, de ces hommes honorables avec lesquels j'ai combattu dans quelques circonstances, et du milieu desquels j'emporte tant de regrets et tant d'estime, pour me placer désormais et pour toujours, jusqu'au triomphe de nos principes communs, du côté de l'opposition. (Acclamations et mouvements divers.)

Je dis que je vais me ranger sur le terrain de cette opposition, et j'ai droit de le dire, puisque j'y retrouve tous les principes que j'ai professés avec elle dans toutes les grandes lois organiques et libérales, et dans toutes les grandes affaires extérieures de mon pays, me réservant seulement ce que tout homme d'honneur se réserve naturellement ici dans tous les partis, l'indépendance de ma conscience, la liberté de mon vote et de mes convictions dans toutes ces questions, et surtout dans ces questions d'affaires étrangères qui impliquent la vie ou la mort du pays, et qui ont été l'objet des études spéciales de ma vie publique. Oui, l'opposition peut compter en moi un de ses plus constants et de ses plus fermes auxiliaires. (*A gauche*. Très-bien, très-bien ! — Violents murmures au centre.)

Ces murmures réitérés me disent ce que je sais, c'est qu'il y a de pénibles heures, de pénibles années peut-être, à traverser entre des amis anciens qu'on afflige et des amis nouveaux qui peuvent douter de vous, de votre désintéressement, de votre constance. (*A gauche.* Non! non! — Vive agitation.)

Oui, il y a des interprétations, des insinuations, des calomnies à braver. Je les brave toutes d'avance, et ma vie y répondra. Je dédaignerais d'y répondre. Peu m'importent ces difficultés d'une situation politique. Les situations politiques grandissent sous les difficultés mêmes quand c'est la conscience qui force à les braver! Que m'importe ce que l'on pensera de moi, que m'importe à quel rang je combattrai, pourvu que je combatte pour la cause que je porte dans mon cœur depuis que je pense, pour la cause populaire, pour la cause, non des passions du peuple, mais de ses intérêts et de ses droits légitimes. Dieu et les hommes ne nous demanderont pas avec qui, à quel rang nous avons combattu, mais pour qui nous avons combattu. Eh bien, je ne pense qu'à la cause et non aux difficultés ou aux récompenses, et s'il se forme, s'il existe un parti qui, comme je l'ai dit, recueille les vérités politiques du pays, du peuple et du temps, j'en suis! C'est là que la nation doit nous trouver et que l'histoire doit

trouver nos noms! (Applaudissements à gauche.)

La vertu difficile, la vertu rare de ce temps, c'est l'abnégation. Eh bien, nous en aurons sous les yeux les exemples.

Il y a un grand mot, un grand et beau cri qui sortit un jour d'une assemblée nationale de notre pays à une de ces crises où l'âme d'un peuple tout entier paraît s'élever au-dessus d'elle-même, et semble, pour ainsi dire, s'échapper par une seule voix; c'est ce cri que vous connaissez tous : *Périssent nos mémoires pourvu que nos idées triomphent!*

Eh bien, ce cri sera le mot d'ordre de ma vie politique, comme c'est celui de l'opposition; c'est celui qui nous ralliera toujours autour de cette grande cause pour laquelle il est beau de vaincre, pour laquelle il est beau de souffrir et beau encore de succomber. (*A gauche.* Très-bien!)

Je conclus en deux mots.

Convaincu que le gouvernement s'égare de plus en plus, que la pensée du règne tout entier se trompe (Applaudissements), convaincu que le gouvernement s'éloigne de jour en jour, depuis 1834, de son principe et des conséquences qui devaient en découler pour le bien-être intérieur et la force extérieure de mon pays, convaincu que tous les pas que la France a faits depuis

huit ans sont des pas en arrière et non des pas en avant, convaincu que l'heure des complaisances est passée.... (Applaudissements à gauche), qu'elles seraient funestes, j'apporte ici mon vote consciencieux contre l'adresse, contre l'esprit qui l'a rédigée, contre l'esprit du gouvernement qui l'accepte, et que je combattrai avec douleur, mais avec fermeté dans le passé, dans le présent et peut-être dans l'avenir. (Mouvements divers.)

Le discours de M. Lamartine est suivi d'une vive agitation.

La séance demeure suspendue.

CATALOGUE

DES

PUBLICATIONS POPULAIRES,

Historiques, Politiques, Philosophiques et Littéraires,

DE

PAGNERRE, ÉDITEUR,

RUE DE SEINE, 14 BIS.

(Février 1843.)

OUVRAGE TERMINÉ.

DICTIONNAIRE POLITIQUE,

Encyclopédie

DU LANGAGE ET DE LA SCIENCE POLITIQUES,

PAR UNE RÉUNION

de Députés, de Publicistes et de Journalistes,

avec une introduction

PAR GARNIER-PAGÈS.

Un volume grand in-8 jésus vélin, de près de 1,000 pages à deux colonnes, contenant la matière de 12 volumes in-8 ordinaires, orné d'un portrait de GARNIER-PAGÈS sur Chine.

Prix : **20** francs.

NOUVELLE PUBLICATION : *Le Dictionnaire politique* est aussi publié en **40 livraisons**. Chaque livraison contient 24 pages ou 48 colonnes. — Il paraît une livraison tous les samedis.

Prix : **50** centimes la livraison.

Il y a des exemplaires élégamment et solidement reliés.

Timon.

LIVRE DES ORATEURS,

12e Édition

Contenant deux fois plus de matières que les éditions en petit format.

ILLUSTRÉE PAR 27 MAGNIFIQUES PORTRAITS,

peints d'après nature ou empruntés à nos grands maîtres,

ET GRAVÉS SUR ACIER PAR L'ÉLITE DE NOS ARTISTES.

1 vol. in-8 de 600 pages, imprimé avec luxe par Schneider et Langrand, sur papier grand jésus vélin glacé, des fabriques du *Marais* et d'*Essonne*. PRIX : 15 FRANCS.

Id. épreuves sur Chine avant la lettre, 21 fr.
Id. *Id.* *Id.* avec la lettre. 18 50
Id. *Id.* sur blanc avant la lettre. 18 50

Nouvelle publication. — *Le Livre des Orateurs* est aussi publié en 30 livraisons, contenant chacune 2 feuilles de de texte et un portrait, ou 3 et 4 feuilles de texte sans portrait; il paraît une livraison tous les samedis.

Prix : 50 c. la livraison.
75 *Id.* sur papier de Chine avant la lettre

Il y a des exemplaires élégamment et solidement reliés.

LISTE des VINGT-SEPT PORTRAITS.	NOMS des PEINTRES ET DES GRAVEURS.
Mirabeau, Danton, Napoléon Bonaparte, Manuel, De Serre, De Villèle, Foy, Martignac, Royer-Collard, Benjamin Constant, Guizot, Thiers, Berryer, Fitz-James, Casimir Perrier, Dupin aîné, Sauzet, Lamartine, Mauguin, Odilon-Barrot, Garnier-Pagès, Lafayette, Laffitte, Arago, Jaubert, O'Connell, et celui de l'Auteur.	Ch. Blanc, Bosselmann, J. Caron, Calamatta, David (le peintre), David (le statuaire), P. Delaroche, Drolling, Gianni, Giroux, Goutière, Gros, Hersent, Janron, C. Jacquemin, Laderer, Marckl, Nargeot, Panier, Robertson, Rouillard, A. Scheffer, H. Scheffer, Vallot, H. Vernet, Walter-Halter, Wolf, Mesd. De Mirbel et De Montfort.

Nota. Il a été tiré 50 exemplaires de chaque portrait sur format in-4° (27 centimètres sur 35) jésus papier de Chine avant la lettre et avec la lettre, épreuves d'artistes. | Prix avant la lettre.. 1 fr. 25 avec la lettre.. 1 fr. »

M. Lamennais.

ESQUISSE D'UNE PHILOSOPHIE

3 beaux et forts vol. in-8.—22 fr. 50 c.

L'ouvrage est aussi publié en neuf livraisons à 2 fr. 50 c.

On peut retirer — par livraison — par volume — ou l'ouvrage entier.

DISCUSSIONS CRITIQUES ET PENSÉES DIVERSES SUR LA RELIGION ET LA PHILOSOPHIE (1841). 1 beau vol. in-8. 5 fr.

LE LIVRE DU PEUPLE. 1 joli vol. in-32, jésus vélin. 7e édition. 1 fr. 25 c.

Le même, nouvelle édition augmentée d'une préface, et imprimée avec luxe. 1 vol. in-8. 2 fr. 50 c.

PAROLES D'UN CROYANT. Nouvelle et très-jolie édition. 1 vol. in-32. 75 c.

Le même. 1 vol. in-8. 2 fr. 50 c.

AFFAIRES DE ROME. 3e édition. 2 vol. in-32. 2 fr. 50 c.

POLITIQUE A L'USAGE DU PEUPLE. 4e édition. 2 vol. in-32. 2 fr. 50 c.

DE L'ESCLAVAGE MODERNE. 4e édit. 1 vol. in-32. 75 c.

QUESTIONS POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES. 2 vol. in-32. 2 fr. 50 c.

DE LA RELIGION (1841). 1 vol. in-32. 1 fr. 25 c.

DU PASSÉ ET DE L'AVENIR DU PEUPLE (1841). 1 vol. in-32. 1 fr. 25 c.

SERVITUDE VOLONTAIRE. In-8. 1 fr. 50 c.

PROCÈS DE M. LAMENNAIS, à l'occasion de l'écrit intitulé : *le Pays et le Gouvernement.* Relation complète, REGNAULT. 1 vol. in-8. 1 fr.

Sous presse :

AMSCHASPANDS ET DARVANDS. 1 beau vol. in-8. 6 fr.

M. Louis Blanc.

RÉVOLUTION FRANÇAISE,

HISTOIRE DE 10 ANS,

1830 — 1840.

5 vol. in-8, publiés en 80 livraisons.

PRIX : 25 CENT. LA LIVRAISON. — 4 FR. LE VOLUME.

Les trois premiers volumes sont en vente.

M. Cabet.

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

REVOLUTION FRANÇAISE,

DE 1789 A 1830,

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION CONTENANT UN

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES FRANÇAIS,

depuis leur origine jusqu'aux états généraux.

NOUVELLE SOUSCRIPTION publiée en trente-six livraisons de 4 feuilles ou 64 pages chacune. — Il paraît une livraison tous les samedis.

PRIX : 50 C. LA LIVRAISON.

L'ouvrage forme 4 beaux vol. in-8 de plus de 500 pages imprimés avec soin sur très-beau papier.

4 FR. 50 C. LE VOL. — 18 FR. L'OUVRAGE COMPLET.

On peut retirer — par livraison — par volume — ou l'ouvrage entier.

RÉVOLUTION DE 1830 ET SITUATION PRÉSENTE, expliquées et éclairées par les révolutions de 1789, 1792, 1779 et 1804, et par la restauration. 2 vol. in-12. 1 fr. 75 c.
Le même. 1 beau vol. in-8, papier fin. 6 fr.

M. Altaroche.

CONTES, DIALOGUES ET MÉLANGES DÉMOCRATIQUES. 2e édition. 1 joli vol. in-32, jésus vélin. 1 fr. 25 c.

CHANSONS POLITIQUES (1833). 1 joli vol. in-18. 5 fr.

CHANSONS POLITIQUES (nouvelles). 2e édition. 1 joli vol. in-32, jésus vélin. 1 fr. 25 c.

LA RÉFORME ET LA RÉVOLUTION, Paraboles historiques (1841). 1 joli vol. in-32. 1 fr. 25 c.

M. Chapuys-Montlaville.

ÉTUDE SUR TIMON. 1 vol. in-32. 3e édition. 25 c.

MAZAGRAN, récit des journées des 3, 4, 5 et 6 février. 1 vol. in-32. 3e édition. 50 c.

RÉFORME ÉLECTORALE : LE PRINCIPE ET L'APPLICATION (1841). 1 vol. in-32. 1 fr. 25 c.

M. Auguste Luchet.

RÉCIT DE L'INAUGURATION DE LA STATUE DE GUTENBERG et des fêtes données à Strasbourg les 24, 25 et 26 juin 1840; par Aug. Luchet, délégué par la Société des gens de lettres aux fêtes de l'Inauguration; orné d'une jolie vignette représentant la statue de Gutenberg, par David (d'Angers). 1 vol. in-32. 1 fr. 25 c.

JUSTES FRAYEURS D'UN HABITANT DE LA BANLIEUE à propos des fortifications de Paris. 1 volume. in-32. (1841.) 50 c.

M. V. Schœlcher.

DES COLONIES FRANÇAISES. Abolition immédiate de l'esclavage. 1 beau vol. in-8. (1842.) 6 fr.

COLONIES ÉTRANGÈRES ET HAITI, résultats de l'émancipation anglaise, etc. 2 vol. in 8. 12 fr.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE, examen critique du préjugé contre la couleur des Africains et des sang-mêlés, 1 vol. in-32 jésus vélin. (1840.) 1 fr. 25 c.

M. Charles Didier.

NATIONALITÉ FRANÇAISE (1841). 1 vol. in-32. 75 c.

J. Bentham.

CATÉCHISME DE LA RÉFORME ÉLECTORALE, précédé d'une lettre à TIMON sur l'état actuel de la démocratie en Angleterre; par M. ÉLIAS REGNAULT. 1 vol. in-32, orné du portrait de Bentham. 1 fr. 25 c.

SOPHISMES PARLEMENTAIRES, traduits de l'anglais et précédés d'une lettre à M. GARNIER-PAGÈS, sur l'*Esprit de nos Assemblées délibérantes*, par M. ÉLIAS REGNAULT. 1 beau vol. in-8. 5 fr.

Sous Presse.

TACTIQUES DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES. 1 vol. in-8.

P.-J. Béranger.

ŒUVRES COMPLÈTES DE P.-J. BÉRANGER. Nouvelle et très-jolie édition (1841). 3 vol. in-32, ornés d'un beau portrait. 3 fr. 50 c.

P.-L. Courier.

PAMPHLETS politiques et littéraires, avec la Notice de A. CARREL. 2 vol. in-32, jésus vélin. 2 fr. 50 c.

Sieyès.

QU'EST-CE QUE LE TIERS-ÉTAT? Brochure publiée en 1789, par SIEYÈS, précédée d'une introduction par M. CHAPUYS-MONTLAVILLE, député. 1 vol. in-32, orné du portrait de Sieyès. 1 fr. 25 c.

Général Pépé.

L'ITALIE POLITIQUE, avec une Introduction, par M. CH. DIDIER (1840). 1 vol. in-32. 2 fr.

Agricol Perdiguier.

LE LIVRE DU COMPAGNONNAGE; par A. PERDIGUIER, dit *Avignonais la Vertu*, compagnon menuisier. 2e édition considérablement augmentée. 2 vol. in-32. 2 fr. 50 c.

Ludwic Bœrne.

FRAGMENTS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES, précédés d'une Note par M. CORMENIN et d'une Notice sur la vie et les écrits de BŒRNE. 1 fort vol. in-32 jésus vélin, rne du portrait de l'auteur. 1f r.50c.

Élias Regnault.

HISTOIRE CRIMINELLE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS, depuis les premiers massacres de l'Irlande jusqu'à l'empoisonnement des Chinois. 1 vol. in-8 de 500 pag. 4 fr

L'ouvrage est aussi publié en 16 livraisons à 25 centimes une tous les samedis.

M. Eusèbe de Salle.

PÉRÉGRINATIONS EN ORIENT, ou Voyage pittoresque, historique et politique, en Égypte, Syrie, Palestine, Turquie, Grèce, etc., pendant les années 1837, 1838, 1839 et 1840. 2 forts vol. in-8. 15 fr.

M. Alexis Dumesnil.

HISTOIRE DE L'ESPRIT PUBLIC EN FRANCE depuis 1789, des causes de son altération et de sa décadence. 2e édition. 1 beau vol. in-8. 5 fr.

M. Courcelle-Seneuil.

LE CRÉDIT ET LA BANQUE, études sur les réformes à introduire dans l'organisation de la Banque de France et des Banques départementales, contenant un exposé de la constitution des Banques américaines, écossaises, anglaises, françaises. In-8. 2 fr.

Général Soltyk.

LA POLOGNE, Précis historique, politique et militaire de sa révolution, précédé d'une esquisse de l'histoire de la Pologne, depuis sa fondation jusqu'en 1830; par ROMAN SOLTYK, membre de la diète, général de brigade d'artillerie. 2 vol. in-8, accompagnés de 4 cartes et de 4 portraits. 16 fr.

Cet ouvrage est, jusqu'à ce jour, le plus exact et le plus complet qui ait été publié sur la révolution de Pologne.

Aristide Guilbert.

DE LA COLONISATION DU NORD DE L'AFRIQUE, nécessité d'une association nationale pour l'exploitation agricole et industrielle de l'Algérie. 2e édition, 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

NÉMÉSIS; par BARTHÉLEMY. 2 beaux et forts vol. in-32. 3 fr.

ESSAI *sur les moyens d'extirper les préjugés des blancs* contre la couleur des africains et des sang-mêlés, ouvrage couronné par la Société française pour l'abolition de l'esclavage, par S. Linstant d'Haïti. 1 vol. in 8. 3 fr. 50

ÉMIGRATION A LA GUYANE ANGLAISE, par FÉLIX MILLEROUX. 1 vol. in-8°, orné de 3 cartes. 2 fr. 25 c.

M. de Lamartine.

DISCOURS prononcé à chambre des députés, le 27 janvier 1843, in-32, jésus vélin. 25 c.

M. H. Lalouel.

LES ORATEURS DE LA GRANDE-BRETAGNE, depuis Charles Ier jusqu'à nos jours (1841), précédés d'une lettre de M. DE CORMENIN. 2 vol. in-8. 15 fr.

Miss Martineau.

VOYAGE AUX ÉTATS-UNIS, ou *Tableau de la société américaine*, comprenant : institutions politiques, gouvernement, administration, budget, douanes, propriété, esclavage, commerce, industrie, manufacture, salaire, voies de communication, mœurs, habitudes, religion, etc., etc.; par miss MARTINEAU; traduit de l'anglais par M. BENJAMIN LAROCHE. 2 forts vol. in-8. 5 fr.

M. Armand Marrast.

VINGT JOURS DE SECRET, ou le Complot d'avril. 1 vol. in-8. 75 c.

PARIS RÉVOLUTIONNAIRE.

Par MM. Altaroche, Arago, Cavaignac, Cormenin, F. Degeorge Fontan, Hauréau, Laponneraye, A. Luchet, A. Marrast, F. Pyat, Raspail, Trélat, etc., etc., *nouvelle publication*. 4 beaux et forts vol. in-8. — L'ouvrage complet. 12 fr.

BIOGRAPHIES.

BIOGRAPHIE DES DÉPUTÉS (Chambre dissoute avec une 2e partie contenant les principaux votes de chaque députés). 2 vol. in-32. 2 fr. 50 c.

Le *Supplément* se vend séparément. 50 c.

BIOGRAPHIE DES DÉPUTÉS (session de 1831). 1 volume in-8. 2 fr. 50 c.

COMPTES RENDUS DES SESSIONS LÉGISLATIVES, publiés par la Société *Aide-toi, le Ciel t'aidera*. — Sessions de 1832, 1833 et 1834. — 3 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

Chaque volume se vend séparément 2 fr. 50 c.

Collection de Procès politiques,

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1830.

15 VOL. IN-8 : 50 FR.

Les procès suivants se vendent séparément :

PROCÈS DES ACCUSÉS D'AVRIL devant la Cour des Pairs. — **PROCÈS DU RÉFORMATEUR** devant la Chambre des Députés. — **PROCÈS DES DÉFENSEURS DES ACCUSÉS D'AVRIL** devant la Chambre des Pairs. 5 vol. in-8. 10 fr.

Cette publication est la seule qui présente la réunion complète de tous les actes, documents et faits relatifs au procès d'avril.

— **DE FIESCHI** devant la Cour des Pairs. 3 beaux vol. in-8, avec un plan de la Chambre des Pairs. 6 fr.

— **DES ACCUSÉS DU COMPLOT DE NEUILLY** devant la Cour d'assises. 1 vol. in-8. 1 fr. 50 c.

— **DES DIX-NEUF PATRIOTES** (ou des Artilleurs). 1831. In-8. 2 fr. 50 c.

— **ET PRISON.** — Impression de Sainte-Pélagie, par H. DAVID DE THIAIS. In-8. 1 fr.

— **DU DROIT D'ASSOCIATION** (ou de la *Société des Amis du Peuple*). In-8. 75 c.

— **DE M. CABET** (1834). 50 c.

— **DU PROPAGATEUR DU PAS-DE-CALAIS.** 25 c.

— **DU PATRIOTE DE LA COTE-D'OR.** 25 c.

— **DE LA TRIBUNE** (81e et 82e); condamnation à 22,000 fr. d'amende, cinq ans de prison. In-8. 10 c.

— **DE VIGNERTE.** 20 pages in-8. 15 c.

— **DES VINGT-SEPT.** *Raspail, Kersausie*, etc. In-8. 15 c.

PROCÈS DU PATRIOTE DE L'ALLIER; discours d'*Achille Roche* et *Trélat*. In-12. 10 c.

— **DE DELENTE** (ou des crieurs publics). In-8. 10 c.

— **DE LA GLANEUSE**. In-8. 5 c.

— **ET ACQUITTEMENT DU NATIONAL** (affaire de l'ordonnance sur l'avancement); plaidoirie de Me *Michel* (*de Bourges*). In-8. 50 c.

— **DE HUBER ET DE SES COACCUSÉS**. 1 vol. in-8. 1 fr.

— **DE LAITY** devant la Cour des Pairs; plaidoirie de Me *Michel*. 1 vol. in-8. 1 fr.

— **DE M. GISQUET** contre le *Messager* (*affaire des omnibus*). 1 vol. in-8. 1 fr. 25 c.

— **DES ACCUSÉS DES 12 ET 13 MAI.** PREMIÈRE CATÉGORIE. *Barbès* et autres. 1 vol. in-8. 2 fr. 75 c.

Idem. DEUXIÈME CATÉGORIE. *Blanqui* et autres. 50 c.

— **DE M. F. LAMENNAIS.** Relation complète contenant les faits préliminaires, le réquisitoire, tous les passages incriminés, les plaidoiries, la déclaration de M. F. Lamennais, l'opinion des journaux, etc., suivi d'une Notice biographique et littéraire sur M. Lamennais, par ÉLIAS REGNAULT. 1 vol. 1 fr.

— **DE NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE** devant la Cour des Pairs. 1 vol. in-8. 2 fr. 25 c.

— **DE DARMÈS** devant la Cour des Pairs. 1 vol. in-8. 75 c.

LETTRE D'UN DÉFENSEUR AUX ACCUSÉS D'AVRIL; par M. SAINT-ROMME. 25 c.

DISCOURS DE LAGRANGE devant la Cour des Pairs. In-8. 10 c.

DISCOURS DE TRÉLAT devant la Cour des Pairs. In-8. 10c.

PROCÈS DE MADAME LAFARGE. Sur la Relation complète des affaires du vol des diamants et d'empoisonnement. 2e édition. 1 fort vol. in-8. 4 fr. 25 c.

Contenant les débats devant toutes les juridictions.

CHAPUYS-MONTLAVILLE. — ÉTUDES SUR TIMON. 1 vol. 25 c. — MAZAGRAN. 1 vol. 50 c. — RÉFORME ÉLECTORALE : LE PRINCIPE ET L'APPLICATION. 1 vol. 1 fr. 25 c.

ALTAROCHE. — CONTES DÉMOCRATIQUES. 1 vol. 1 fr. 25 c. — CHANSONS POLITIQUES. 1 vol. 1 fr. 25 c. — LA RÉFORME ET LA RÉVOLUTION, paraboles historiques. 1 vol. 1 fr. 25 c.

V. SCHOELCHER. — ABOLITION DE L'ESCLAVAGE. 1 volume. 1 fr. 25 c.

A. LUCHET. — RÉCIT DE L'INAUGURATION DE LA STATUE DE GUTENBERG. 1 vol. 1 fr. 25 c. — FORTIFICATIONS DE PARIS, Justes frayeurs d'un habitant de la banlieue. 50 c.

GÉNÉRAL PÉPÉ. — L'ITALIE POLITIQUE. 1 vol. 2 fr.

CHARLES DIDIER. — NATIONALITÉ FRANÇAISE. 1 vol. 75 c.

LOUIS BLANC. — ORGANISATION DU TRAVAIL. 1 vol. 50 c.

LUDWIC BOERNE, fragments politiques et littéraires. 1 fort vol. 1 fr. 50 c.

AGRICOL PERDIGUIER. — LE LIVRE DU COMPAGNONNAGE. 2e édition augmentée. 2 vol. 2 fr. 50 c.

BIOGRAPHIE DES DÉPUTÉS (Chambre dissoute). 2 vol. 2 fr. 50 c.

E. DUCLERC. — DROIT PUBLIC : DE LA RÉGENCE. 1 volume. 1 fr. 25 c.

E. A. SEGRETAIN. — EXPOSITION RAISONNÉE DE LA DOCTRINE PHILOSOPHIQUE de M. LAMENNAIS. 1 vol. 1 fr. 25 c.

A. DE LAMARTINE. DISCOURS à la chambre des députés, le 27 janvier 1843. 25 c.

DIALOGUE SUR LES CAISSES D'ÉPARGNE; par M. CORMENIN, député. 8 pages in-8. 5 c.

LES CAISSES D'ÉPARGNE; par M. DE LAMARTINE, député. 8 pages in-8. 5 c.

Plusieurs caisses d'épargne des départements, qui ont fait distribuer un grand nombre de ces écrits populaires, en ont obtenu d'excellents résultats.

PRIX POUR LES CAISSES D'ÉPARGNE :

1,000 exemplaires des deux écrits, 500 de chaque, 25 fr. — 2,000, 48 fr.— 3,000, 70 fr.— 5,000, 110 fr.— Et 10,000, 200 fr.

On peut demander indistinctement l'un ou l'autre écrit.

ALMANACHS-LIÉGEOIS.

14[e] ANNÉE.

Ces almanachs sont publiés chaque année, ils paraissent en septembre.

LE TRIPLE LIÉGEOIS contenant 100,000 LETTRES DE PLUS que les plus gros almanachs. Imprimé sur du papier très-fort, quoique blanc. Orné d'un grand nombre de jolies vignettes. Prix : 20 fr. le cent.

LE NOUVEAU DOUBLE LIÉGEOIS. 15 fr. le cent.

LE DOUBLE ALMANACH FRANÇAIS, ou le Nouveau Nostradamus. 12 fr. 50 le cent.

LE VILLAGEOIS, almanach de l'agriculture et des campagnes. 10 fr. le cent.

LE PETIT LIÉGEOIS. 7 fr. le cent.

LE VÉRITABLE UNIVERSEL, très-gros vol., contenant 300 pages. 25 fr. le cent.

LE GRAND ASTROLOGUE UNIVERSEL, ou le véritable Triple Liégeois journalier; par MATHIEU LAENSBERG. 25 cahiers. Le cent, 25 fr.

LE VÉRIDIQUE, almanach sans pareil. 25 cahiers. Le cent, 25 fr.

SOUVENIRS D'UN GRAND HOMME, almanach journalier, 25 cahiers. Le cent, 25 fr.

LE VÉRITABLE NOSTRADAMUS, almanach journalier. 25 cahiers. Le cent, 25 fr.

LE VÉRITABLE DOUBLE LIÉGEOIS, almanach journalier. 21 cahiers. Le cent, **20 fr.**

Le même de 17 cahiers. Le cent, 15 fr.

Le même, de 14 cahiers. Le cent, 12 fr. 50 c.

Le même, de 11 cahiers. Le cent, 10 fr.

Le même, de 5 cahiers. Le cent, 5 fr.

NOTA. Ces ALMANACHS-LIÉGEOIS ornés d'un grand nombre de jolies vignettes gravées exprès pour les récits, anecdotes et nouvelles qu'ils renferment chaque année, sont imprimés avec soin sur un papier *à la forme* très-fort et très-blanc. Ils sont plus gros et contiennent plus de pages que les almanachs publiés à Rouen, qui sont imprimés sur du papier dit *mécanique* et qui se vendent plus cher.

Une correspondance active et suivie avec tous les départements nous a permis d'établir avec une grande exactitude le TABLEAU DES FOIRES.

ALMANACH POPULAIRE

DE LA FRANCE

POUR 1843

par des Députés, des Membres de l'Institut, des Magistrats, des Journalistes, etc.;

10e ANNÉE.

1 volume de 144 pages,

Illustré d'un grand nombre de jolies vignettes.

Prix : 50 c.

HISTOIRE PITTORESQUE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

ET DES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Contenant le tableau de l'organisation, des établissements, des travaux, des cérémonies, des mystères, des symboles de la franc-maçonnerie, et l'histoire générale et anecdotique de toutes les associations secrètes anciennes et modernes.

Par F.-T.-B. Clavel, maître en tous grades.

Un beau volume in-8°, illustré par 25 jolies gravures sur acier, dessinées et gravées par MM. Seigneurgens, Beaucé, Louis Marvy, Monin, Compagnon, etc., et publié en 25 livraisons à 50 centimes.

Cinq livraisons sont en vente.

NOTES ÉCONOMIQUES *sur l'administration des Richesses et la statistique agricole de la France*, où sont traités dans leurs plus grands détails, et du point de vue le plus élevé, toutes les questions d'économie politique, industrielle et agricole : sucres, vins, soieries, bestiaux, laines, biens communaux, etc., etc. ; par M. C. L. ROYER, d.-m.-p., directeur du *Moniteur de la Propriété et de l'Agriculture*, membre correspondant des sociétés d'agriculture de Paris, Moulin, etc. 1 fort vol. in-8 grand raisin, avec beaucoup de tableaux et un atlas grand in-folio jésus, de seize tableaux. 12 fr.

Imp. Schneider et Langrand, rue d'Erfurth, 1.